

**DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES ORIENTALES
CCAS DE POLLESTRES**

**Extrait du
Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale**

N° 2024_004

Nombre de Conseillers	En Exercice 9	Présents 7	Votants 8
Date de Convocation	22 mars 2024		
Séance du	29 mars 2024		
<p>Le Conseil d'Administration du CCAS de Pollestres, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée d'une note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération et adressée au moins CINQ jours francs avant la présente séance, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles MORICONI, Président,</p> <p>Etaient présents : J-C. MORICONI – C. QUEYRAT – A. BERNARD – V. GUILLEMIN – P. BINDEL – D. JUANOLA – F. VERGEOT</p> <p>Absents excusés ayant donné procuration : A. LOPEZ à C. QUEYRAT</p> <p>Absent excusé n'ayant pas donné de procuration : E.MARTIN</p> <p>Secrétaire de Séance : Armande BERNARD</p>			

**OBJET : Personnel du service d'aide à domicile
Avancement de grade**

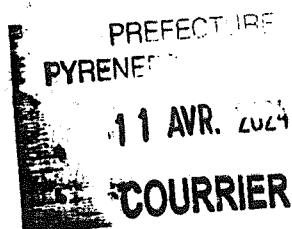
Dans le cadre de l'avancement de grade pour l'année 2024, il appartient au conseil d'administration d'approuver l'avancement du grade suivant :

- Un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à 10/35^{ème}.

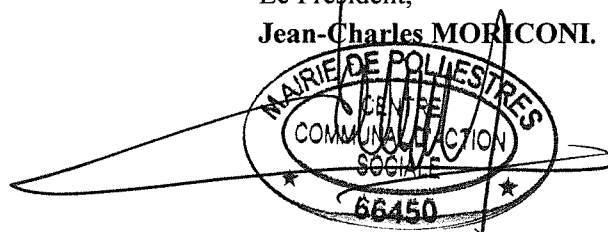
Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide :

- **AUTORISE** la modification du tableau des effectifs telle qu'elle a été présentée ci-dessus ;
- **AUTORISE** la création des postes mentionnés ci-dessus.

**AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CONFORME**



Le Président,
Jean-Charles MORICONI.



Mis en ligne le 11/04/2024